

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/03/2025

Date de convocation : 14/03/2025

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE,

N° 01.03.25

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Les membres du Conseil Municipal de COISE, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaire de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3°- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARENT que le COMPTE DE GESTION dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER



Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 069-216900621-20250320-CABPRINC-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/03/2025

Date de convocation : 14/03/2025

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

N° 02.03.25

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire a pris part à la discussion mais s'est retiré au moment du vote du compte administratif. Joël GUINAND 1^{er} adjoint, a été élu comme président de séance pour le vote du compte administratif 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à
10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le compte Administratif 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	769 048,84	525 553,73	
Recettes	769 048,84	677 293,9	
Excédent antérieur reporté		333 854,05	
Excédent cumulé total		485 594.22	
INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	2 326 476,74	1 857 580,49	514 100,00
Recettes	2 326 476,74	1 636 449,24	451 000,00
exc antérieur reporté		-5 793,64	

déficit cumulé total

-290 024 80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 069-216900621-20250320-CABPRINC-BF

Berger
Levrault

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/03/2025

Date de convocation : 14/03/2025

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

N° 03.05.24

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Le Maire,

- ✓ Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2024, le 20 Mars 2025,
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,
- ✓ Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **485 594.22 €**,

DECIDE

1°- D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| ↳ Report du résultat de fonctionnement à l'article 002 | 195 569,33 € |
| ↳ Affectation à l'article 1068 | 290 024,89 € |

2°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 069-216900621-20250320-CABPRINC-BF

Berger
Levrault

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER